

le cnam



Mémo de bonnes pratiques

À destination des personnels et des usagers
du Conservatoire national des arts et métiers



sûreté

Mesdames, Messieurs,

Cher·e·s collègues, auditeur·trice·s, usagers du Cnam

Les évènements tragiques qui se sont déroulés depuis janvier 2015, en France et dans le monde, nous rappellent douloureusement que nous vivons dans un univers dans lequel la sécurité de chacun devient l'affaire de tous.

La gravité des attentats, leur caractère simultané, la permanence de la menace établie ainsi que le contexte international ont conduit le Gouvernement à instituer « l'état d'urgence ».

Le mémo qui vous est proposé présente les comportements individuels et collectifs à adopter en cas d'attaque. Une bonne information de même qu'une réaction adaptée de l'ensemble des usagers peuvent être de nature à mieux se protéger voire à sauver des vies.

Nous vous invitons donc vivement à en prendre connaissance et à le conserver précieusement dans un endroit facilement accessible afin de vous y référer si nécessaire.

Nous comptons ainsi que l'ensemble de la communauté sur votre entière implication.

« La sûreté de chacun est l'affaire de tous ».





Informations complémentaires

Depuis janvier 2015 les sites du Cnam en Île-de-France sont concernés par le plan Vigipirate. L'accès à ces sites est soumis à un contrôle où il vous sera demandé d'ouvrir votre sac, veste et/ou de présenter une pièce d'identité. Nous comptons sur votre coopération au quotidien au service de la sûreté de nos personnels, de nos auditeurs et de nos usagers.

Les acteurs de la sûreté

La direction

Elle est responsable de la sûreté des personnes et des biens. Elle a pour rôle d'assurer la protection des usagers de l'établissement placés sous sa responsabilité.

Le commissariat du 3^e arrondissement

C'est le partenaire privilégié de la direction pour assurer la protection de l'établissement. En lien permanent avec la préfecture de police de Paris, les policiers sont à même d'informer la direction ou d'être saisis par elle pour mettre en place des dispositifs adaptés aux diverses situations susceptibles de se présenter. La direction de l'établissement, via son fonctionnaire sécurité défense, entretient des relations permanentes avec le référent du commissariat attaché au Cnam.

Les moyens déployés à l'interne

La surveillance de l'établissement a été considérablement renforcée au cours des dernières années et adaptée aux flux (entrées et sorties) et aux horaires.

Les agent·e·s chargé·e·s de la sûreté ont été dotés d'un recueil de procédures et sont régulièrement informés des mesures arrêtées par la direction afin de garantir la protection de tous.

Vous, l'ensemble des usagers

En tant qu'usagers vous participez à la politique de prévention du Cnam. Vous êtes responsables de votre propre sécurité ainsi que de celle des autres pouvant être affectée par vos actions, dans la mesure de vos connaissances et des moyens mis à votre disposition.

Bien se préparer

Savoir se repérer

Il est impératif de bien connaître la configuration de l'établissement et notamment de repérer les bâtiments, les issues de secours ainsi que les cheminements.

Chacun doit être à même de connaître l'environnement extérieur : voisinage, bouches de métro, emprise du site.

Demeurer vigilant

Repérer les agents auprès de qui signaler les comportements et situations inhabituels, les objets et/ou sacs abandonnés, attitude laissant supposer un repérage (allées et venues suspectes, observation prolongée...).

Ne pas toucher les objets, sacs ou colis qui semblent abandonner mais alerter immédiatement les agents de sûreté.

Signaler les menaces verbales, physiques, tags menaçants, appels anonymes, changements notables de comportement chez un usager laissant supposer une éventuelle radicalisation.



Acquérir les bons réflexes

1/ S'échapper ou se confiner ?

Deux conditions incontournables avant de vouloir s'échapper :



! localiser très précisément le danger ;



! être persuadé de pouvoir s'échapper sans danger

Si ces conditions ne sont pas réunies, ne tentez surtout pas de vous échapper mais CONFINEZ-VOUS!!!!

2 / Quoi qu'il arrive il faut :

- ! demeurer calme ;
- ! demander le silence absolu ;
- ! donner l'alerte au **112** puis au **01 58 80 88 88** et ensuite éteindre son portable.

Informations à transmettre (dans la mesure du possible) :

localisation et nature de l'attaque (explosion, fusillade...) nombre d'assaillants, leur physionomie, leur sexe ...

- ! verrouiller les portes ;
- ! se barricader au moyen de mobilier ;
- ! éteindre les lumières et sources lumineuses ;
- ! se tenir loin des murs, portes et fenêtres ;
- ! s'allonger au sol derrière des obstacles solides ;
- ! rassurer les personnes en état de stress ;
- ! attendre patiemment l'intervention des forces de l'ordre.

3 / Quand et comment sortir ?

- ! se conformer aux consignes des forces de l'ordre.
- ! ne sortir QUE sur instruction des forces de l'ordre.
- ! laisser tous ses effets personnels sur place.
- ! évacuer calmement les mains en l'air afin de ne pas être identifié comme suspect potentiel.
- ! signaler les personnes tétanisées par la peur ou blessées et indiquer clairement où elles se trouvent.

Table des matières

Les acteurs de la sûreté	4
La direction	4
Le commissariat du 3 ^e arrondissement	4
Les moyens déployés à l'interne	4
Vous, l'ensemble des usagers	4
Bien se préparer	5
Savoir se repérer	5
Demeurer vigilant	5
Acquérir les bons réflexes	6
Informations complémentaires	7
Numéros utiles en cas d'urgence	8
pour les sites parisiens et excentrés	

Numéros utiles en cas d'urgence pour les sites parisiens et excentrés

Sites	Correspondant à appeler	Numéro à composer depuis un poste interne ou un téléphone rouge	N° à composer depuis un téléphone mobile
Saint-Martin	PC Sécurité	88 88	01 58 80 88 88
Conté /Montgolfier	PC Sécurité	88 88	01 58 80 88 88
Jeûneurs	Loge	83 20	01 58 80 83 20
Gay-Lussac	Loge	78 10	01 44 10 78 10
Landy	Loge	44 44 ou 89 35	01 58 80 89 35
Saint-Cyr	Accueil	01 30 45 00 09	01 30 45 00 09
ESGT	Morel	02 43 43 31 31	02 43 43 31 31
Enjmin	Accueil	05 45 68 06 78	05 45 68 06 78
	Tison	05 45 68 87 34 05 45 68 87 31	05 45 68 87 34 05 45 68 87 31
Intechmer	Hiaumet	02 33 88 73 32	02 33 88 73 32
	Mear	02 33 88 73 41	02 33 88 73 41